

**Zeitschrift:** Bulletin généalogique vaudois

**Herausgeber:** Cercle vaudois de généalogie

**Band:** 21 (2008)

**Artikel:** Varacat de Morges et de Lausanne

**Autor:** Favez, Pierre-Yves

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1085204>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VARACAT

### *de Morges et de Lausanne*

*Variantes* : Vairasat, Varaca, Varacat, Varaquan, Varracat, Varracaz, Verracat, Verracatt, Verracaz, Vuaracat, Vuarracat, Vuarracaz, Vuarraccaz, Vuerracat, Waracad, Warracat, Weracat, Werracat.

Famille bourgeoise de Morges où elle est documentée dans le second quart du XVI<sup>e</sup> siècle, éteinte au début du XVIII<sup>e</sup> avec Dorothée Varacat, dont une branche a fourni un banneret de Morges, un notaire receveur baillival, deux membres du Conseil des Vingt Quatre de Morges et un écuyer responsable du manège de Lausanne, et une autre deux potiers d'étain aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Comme la première a eu plusieurs alliances avec des familles qualifiées (de Dortans, seigneur de Bercher ; d'Aubonne, veuve de Gingins ; de Ville, veuve Marquis ; d'Allinges), certains de ses membres ont porté à l'occasion le qualificatif de noble.

Une autre branche (dont on ne connaît pas le lien avec celles de Morges) a été bourgeoise de Lausanne au XVI<sup>e</sup> siècle et semble s'être rapidement éteinte.

Son origine est inconnue : serait-elle de la même souche que les Veyrassat et viendrait-elle du Dauphiné ? C'est possible. Mais on peut aussi noter qu'un certain Nicod Vuarpaz, originaire de Saint-Jean-de-Gonville dans l'Ain, notaire de profession, a été reçu bourgeois de Genève le 7 août 1414, moyennant 6 florins<sup>83</sup>...

#### Armoiries

Des armoiries concernant les couples Varacat-Boisot et Varacat-d'Aubonne ont été découvertes en 2007 sur la paroi de fond d'une

---

<sup>83</sup> Alfred Covelle, *Le livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève*, Genève, Jullien, 1897, p. 12. – A relever que le notaire Nicod Vuarpaz avait fonctionné en 1404 comme commissaire à terriers dans la région de Nyon pour Pierre de Châtillon, coseigneur de Châtillon-en-Michaille et d'Etrambières (ACV, Fi 13, fo. 2v).

niche dans une salle d'apparat (?) côté lac au premier étage de la maison rue Louis de Savoie 61, accompagnées sur les parois latérales de deux figures de vertus (la foi et la justice). Il s'agit des armoiries de François Varacat, bourgeois de Morges, justicier de la Cour baillivale de Morges, bannieret de Morges de 1644 à 1648. Elles ont dû être peintes entre 1633 et 1644. Pour autant qu'on puisse en juger, les émaux du champ et des tours semblant avoir passé, cet écu se blasonne *d'azur à trois tours mal ordonnées d'or (ou d'argent), maçonnées de gueules et ouvertes de sable*<sup>84</sup>.



<sup>84</sup> Cf. Pierre-Yves Favez, «Armoiries du XVII<sup>e</sup> siècle découvertes à Morges : familles Varacat, Boisot et d'Aubonne», dans *Archives héraldiques suisses* 2008/I, pp. 73-76.

Branche de Morges et Saint-Prex

**Jean** (Jehan) Varracaz, bourgeois de Morges, passe reconnaissance le 24 décembre 1541 en faveur de LL. EE. de Berne à cause du château de Morges : il reconnaît tenir une oche et curtil lieu-dit Ouz Vernez, acquis pour 12 florins le 15 février 1529 de Michel Girabel, et une maison en ville de Morges en la charrière de la part du lac (aujourd’hui rue Louis de Savoie), contenant une toise et trois parts de toise, avec curtil contigu, acquise pour 190 florins le 3 janvier 1539 de Jehan Girard autrement Anycquin (ACV, Fg 204, fos.80v-83). Il doit être le père de :

- **Jaques**, frère de François, décédé avant 1570. Il avait épousé Rebecca, fille de feu honorable Pierre Cartal (ou Carta, Cartaz) ; c'est en tant qu'héritier que son frère François prête reconnaissance le 4 novembre 1570 pour deux rentes dues à l'hôpital de Morges, sur la base des reconnaissances antérieures de discret Jean fils de Jean Cochet autrement dit Juriens du 7 juillet 1514 et de Pierre Cartal, père de Rebecca, du 17 mai 1548 (ACV, Fg 208, fos. 311v-319).
- **Abraham**, frère de François, décédé avant 1584 : ses neveux et nièce, enfants de François, possèdent alors un curtil hérité de lui (ACV, Fg 209, fos. 303-307v).
- **François**, né vers 1540, décédé avant 1584, qui suit.

**François** Varacat ou Verracat, bourgeois de Morges, sans filiation mentionnée, probablement né aux alentours de 1540, décédé avant 1584. Il ne peut s'agir de François Vuaracat, habitant à Lausanne, qui est témoin d'une quittance notariée passée à Lausanne le 17 mai 1550 entre Claude Dapaz appelé Bachoux et Pierre Bron de Romanel (ACV, Dg 282/1, fo. 9v) : appartenant semble-t-il à la génération précédente, ce dernier est peut-être son parrain et son oncle. Il est en tout cas bourgeois de Morges quand il prête reconnaissance le 4 novembre 1570 pour deux rentes en faveur de l'hôpital de Morges héritées de son frère Jaques (ACV, Fg 208, fos. 311v-319). Il est décédé avant le 18 janvier

1584, date à laquelle égrège François Warnery<sup>85</sup>, tuteur de ses enfants Aaron, Abel et Isabelle, prête reconnaissance en leur nom en faveur de LL. EE. pour des biens qui leur sont parvenus par succession de Jean Verracat, qui les avait reconnu en 1541, dont la maison, ainsi que de leur oncle paternel Abraham (ACV, Fg 209, fos. 303-307v). Il est donc apparemment fils de Jean, puisque son héritier direct, et père de :

- **Aaron**, fils de François, bourgeois de Morges, notaire et receveur des censes de LL. EE. pour le bailliage de Morges, qui suit.
- **Abel**, fils de François, bourgeois de Morges, orphelin en 1584.
- **Isabelle**, fille de François, bourgeoise de Morges, orpheline en 1584.

**Aaron**, bourgeois de Morges, notaire, receveur des censes de LL. EE. à Morges au moins de 1595 à 1622, propriétaire de la maison sise avenue Louis-de-Savoie 61 à Morges en 1606<sup>86</sup>, décédé entre le 29 septembre 1629 et le 29 septembre 1630<sup>87</sup>.

Mineur en 1584, il doit donc être né vers 1570 ou peu avant. Sans doute s'est-il formé chez son tuteur, égrège François Warnery, notaire décédé en 1586. Le 16 février 1594, Pierre Risold, bailli de Morges, lui aberge une pose de terre Au Bon à Lonay, pour laquelle égrège Aaron Varacat, notaire et bourgeois de Morges, prête reconnaissance le 24 avril 1604 à

<sup>85</sup> François Warnery, inhumé à Morges le 15 avril 1586 ; conseiller des Vingt-Quatre dès 1561, conseiller des Douze dès 1563, hospitalier en 1564 et curial de Morges en 1586, avait été délégué à Berne le 17 avril 1572 pour requérir de LL. EE. la confirmation des franchises de Morges (Louis Warnery, *Etude sur la généalogie Warney et Warnery*, Belfort, Imprimerie Devillers, 1929, p. 25). Selon le registre du Conseil de Morges, égrège François Vuarnier, curial à la justice de la ville, a rendu l'esprit à Dieu et fut enseveli le mercredi 13<sup>e</sup> d'avril (AC Morges, AAA 3, 2 mai 1586).

<sup>86</sup> Paul Bissegger, *La ville de Morges*, Bâle, 1998 [*Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud 5*], p. 320.

<sup>87</sup> Il paie une rente annuelle de 55 florins 8 sols 4 deniers due à la Saint-Michel (29 septembre) dans le compte baillival de Morges de 1629-1630, alors que ses héritiers la versent dans celui de 1630-1631 (ACV, Bp 13/14 et 15).

LL. EE. à cause de la jadis abbaye du lac de Joux (ACV, Fg 213, fos. 270-271v). Honorable Aaron Varacat, receveur du bailli de Morges, est parrain à Vufflens-le-Château le 22 septembre 1595 de Péronne fille de noble Jaques Nicolas de Montricher dudit Vufflens et de Pernette Grasset (ACV, Eb 138/1, p. 22). En 1596, le receveur Aaron Verracatt verse 160 florins à LL. EE. à cause de l'amodiation des biens ecclésiastiques de Villars-Sainte-Croix pour les années 1592 à 1595 et continue à payer ce revenu annuel de 40 florins jusqu'en 1615 (ACV, Bp 33/9-12). Le 9 janvier 1597, Aaron Varacat signe à L'Isle comme témoin le contrat de mariage conclu le 10 décembre 1596 entre son oncle par alliance noble Albert de Dortans, seigneur de L'Isle, et demoiselle Dorothée de Loriol, passé par le notaire Claude de Bretigny (AC L'Isle, X 1 b)<sup>88</sup>. Par lettre de rente du 21 avril 1603 passée par Rodolphe d'Erlach, bailli de Morges, égrège et prudent Aaron Verracat et noble Bernard Marquis reconnaissent devoir un capital de 500 florins assignés sur les biens échus à LL. EE. par la mort de Nicolas et Pierre Moennat, chacun devant payer la moitié de l'intérêt de 5 % à la Saint-Michel (29 septembre), soit 25 florins<sup>89</sup>. Egrège et prudent Aaron Varracat, notaire et bourgeois de Morges, passe reconnaissance le 5 juin 1607 en faveur de LL. EE. pour divers biens, dont une maison et grange à Morges (ACV, Fg 215, fos. 144v-150, 836-838v) – le bâtiment sis sur la charrière de la part du lac couvrant environ 6 toises et demie (ACV, Fg 145, fo. 57v) ; il reconnaît alors également tenir une forêt de 7 poses et demie au Bois d'Allaman, lieu-dit En Chagnaz (ACV, Fg 145, fo. 89v). M. le receveur Aaron Varracat de Morges est parrain à Rolle le 31 janvier 1608 de Péronne fille de noble Samuel Arpeau et de noble Rose de Planchole (ACV, Eb 115/1, p. 2). Par lettre de rente du 10 juillet 1610, égrège et prudent Aaron Verracat emprunta à LL. EE. sur la caisse du clergé de Morges la somme de 1114 florins 5 sols 4 deniers, capital assigné sur quelques vignes à Saint-Prex ainsi que sur la généralité de ses biens, sous la cense annuelle de 5 %

---

<sup>88</sup> Aimable communication de Mme Fabienne Chatelan, archiviste de Morges, le 18 octobre 2007.

<sup>89</sup> ACV, Fg 122, fo. 541r-v ; par la suite, son petit-fils Pierre Vuarracat sera chargé de s'acquitter de sa part (ACV, Bp 93, N° 44 : 1666, avec compensation en 1772 ; Bp 94, N° 41 : 1685). Après l'extinction de la famille, l'hoirie de M. Olivier Warnery la relaie jusqu'à l'acquittement en 1743 (ACV, Bp 51/3, N°2 : 1739).

payable à la Saint-Michel, soit 55 florins 9 sols<sup>90</sup>. Egrège Aron Varracat, bourgeois et conseiller de Morges, arbitre, avec noble Philippe de Cerjat, seigneur de Denezy et Allaman, à Allaman le 20 octobre 1610 un différend entre les gouverneurs d'Allaman et les habitants de Maison des Bois<sup>91</sup> rième la seigneurie d'Allaman au sujet des pâturages (AC Buchillon, U, à la date). Egrège Aaron Varracat est parrain à Saint-Prex le 27 septembre 1612 de Susanne fille de M. François Artaud, magister de Saint-Prex (ACV, Eb 55/2, p. 320). Dès 1620 au moins, le receveur Varracat paie annuellement à la Saint-Michel une rente de 16 florins pour un capital de 320 florins hérité de l'hoirie d'Etienne Cartal<sup>92</sup>. Il quitte la recette de Morges en 1622 ou 1623<sup>93</sup>.

Sa double activité de notaire et de receveur a certainement contribué à sa confortable assise financière qui lui permit de se constituer dès avant 1600<sup>94</sup> un important domaine foncier à Saint-Prex – parfois au détriment de LL. EE., puisque son fils François devra en restituer une

<sup>90</sup> ACV, Fg 122, fos. 539v-540v ; son petit-fils Pierre en héritera (ACV, Bp 93, N° 33 : 1666, avec compensation en 1772 ; Bp 94, N° 31) ; finalement, la dette sera acquittée le 18 avril 1743 par les héritiers de M. Olivier Warnery (ACV, Bp 51/3, N° 113 : 1739).

<sup>91</sup> Aujourd’hui Les Grands Bois, hameau de la commune de Buchillon, qui envisagea un temps son érection en commune indépendante, cf. Pascal Hofer, *Buchillon. La beauté sur la terre*, Yens sur Morges, Editions Cabédita, 2005, pp. 29-31 ; Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. I, Lausanne, Rouge, 1914, rééd. Genève, Slatkine, 1982, p. 791.

<sup>92</sup> ACV, Bp 33/13-15 – cf. les comptes précédents. Ultérieurement, cette redevance sera à la charge de l'hoirie Varracat (ACV, Bp 93, N° 58 : 1666 ; Bp 94, N° 53 : 1685) jusqu'à ce qu'elle s'acquitte du capital remboursé avant 1739 (il n'est plus mentionné dans ACV, Bp 51/3). – Etienne Cartal est vraisemblablement un parent de sa tante Rebecca Cartal, épouse de son oncle Jaques Varacat.

<sup>93</sup> Mentionné comme receveur à Morges dans l'intitulé des revenus en pfennigs dans le compte baillival de 1621-1622, il est remplacé à ce poste par Isaac Ravey dans celui de 1623-1624 (ACV, Bp 33/13). Le compte de 1622-1623 manque.

<sup>94</sup> Dans la reconnaissance passée le 27 août 1600 en faveur de LL. EE. par noble François Orlandin, bourgeois de Saint-Prex, pour les biens des hoirs de Pitigny acquis en discussion le 9 mars 1583, on trouve mention des biens d'honorables Aaron Verracat dans et hors de ce fief (ACV, Fg 116, not. pp. 6-7).

part en 1645<sup>95</sup>. Une partie de ce domaine, reconnue en 1606 et 1607, qui dépendait de la cure de Saint-Prex, avait été acquise après 1587 (ACV, Fg 122, fos. 234v-235v ; Fg 145, fo. 246r-v ; Fg 395, fos. 721-727).

Il épousa à Morges le 23 novembre 1595 Péronne fille de feu Claude de Dortans, seigneur de Bercher (ACV, Eb 86/1, p. 166). Honorable Aaron Werracat, bourgeois de Morges, et sa femme sont parrain et marraine à Saint-Prex en 1603 d'Aaron fils d'égrège Benoît Matthieu (ACV, Eb 55/2, p. 279). Il eut de cette union :

- **Marie**, fille d'Aaron, receveur à Morges, baptisée à Morges le 13 septembre 1596 (ACV, Eb 86/1, p. 84).
- **Jeanne Marie**, fille d'Aaron, receveur de LL. EE. de Berne à Morges et demeurant à Saint-Prex, baptisée à Saint-Prex le 17 avril 1598, ayant pour parrain noble Jean Jacques de Wattenville, bourgeois de Berne, et pour marraine noble Marie femme de Pierre (?) Willermin, bourgeois de Morges (ACV, Eb 55/1, p. 2). Elle épousa à Morges le 11 février 1621 Louis Franc, de Genève (ACV, Eb 86/2, p. 193) et hérita d'une partie du domaine paternel à Saint-Prex<sup>96</sup>.
- **François**, fils d'Aaron, baptisé à Saint-Prex le 7 octobre 1599, justicier et banderet de Morges, qui suit.
- **Françoise**, fille de M. Varracat, receveur de Morges, baptisée à Morges le 29 mai 1601, ayant pour parrain le sieur curial Marquis (ACV, Eb 86/1, p. 114).
- **NN**, fille d'honorable Aaron Varracat et de demoiselle Péronne de Dortans, baptisée à Saint-Prex le 30 août 1605, ayant pour parrains et marraine

<sup>95</sup> Sur la restitution de 1645, voir ACV, IB 225A/706. – Une brève notice est consacrée à Aaron Varracat dans Catherine Santschi, «Genevois à Saint-Prex», dans *Revue historique vaudoise* 87, 1979, p. 21.

<sup>96</sup> Sur les tribulations consécutives à ce mariage et la destinée du domaine dont elle a hérité, voir C. Santschi, *art. cit.*, pp. 21-33 (Un contrebandier à Saint-Prex).

égrège Guillaume Rolla (= Rolaz), Marguerite sa femme et Louis leur fils, habitant à Morges (ACV, Eb 55/2, p. 321).

- **Magdelaine**, fille d'honorble Aaron Varracat, baptisée à Saint-Prex le 15 novembre 1607, ayant pour parrain et marraine [El ?]ie Boyzott de Morges et sa femme (ACV, Eb 55/2, p. 321).

**François**, bourgeois de Morges, justicier de la Cour baillivale de Morges, banderet de Morges 1644-1648. Fils d'honorble Aaron Varacat, il a été baptisé à Saint-Prex le 7 octobre 1599, ayant pour parrain François du Mont, de Thonon, résidant à Morges (ACV, Eb 55/1, p. 6). Entre les séances des 14 août et 16 octobre, le registre du Conseil de Morges mentionne : «Le 22 septembre 1648, Dieu a retiré à soi honorable François Varacat, sieur banderet en ce lieu, Dieu ait son âme» (AC Morges, AAA 4, p. 174).

François Varacat est propriétaire d'une vigne à Saint-Prex le 4 avril 1632 (AC Saint-Prex, P 3). Le 23 novembre 1632, François Varracat figure comme enseigne sur le rôle de la compagnie du capitaine François Warnery ; il est toujours enseigne lors des revues des 12 janvier 1634, 22 février 1635 et 28 janvier 1636 (ACV, Bo 8, rôles 1632, 1634, 1635 et 1636). Le sieur François Varacat fut à maintes reprises couronné roi du papegay de Morges : de l'arc les 11 juin 1632, 20 mai 1633 et 26 mai 1634, du mousquet le 25 mai 1637, de l'arquebuse le 11 juin 1638, de l'arc le 12 juin 1643, du mousquet le 30 juin 1645, de l'arquebuse le 18 mai 1647 et du mousquet le 22 mai 1648 (ACV, Bb 3/14, fos. 371v-372v). Il est qualifié de membre du Conseil des Vingt-Quatre le 17 octobre 1633 (AC Morges, AAA 4, p. 106). Il est encore justicier en la Cour baillivale de Morges, probablement dès avant 1635 mais cité comme tel entre mars 1644 et novembre 1645. Suite au décès de Jean de Châtel, le sieur Varracat est élu banneret de Morges pour trois ans le 8 janvier 1644 et réélu pour le même terme le 4 janvier 1647 ; après son décès, Jean Pappan lui

succède le 4 janvier 1649 (AC Morges, AAA 4, pp. 156v, 168 et 1)<sup>97</sup>. Le 10 mai 1645, le banneret François Varacat remet à LL. EE. divers droits (3 parchemins et 2 papiers de 1576-1580) concernant un jardin près du château de Saint-Prex que ses prédécesseurs (soit son père) avaient voulu s'approprier, quoique relevant de l'ancien domaine de LL. EE. (ACV, IB 225A/706). En août 1647, le banneret Varacat est en conflit avec le bailli de Morges Daniel Morlot au sujet d'un autre jardin compris dans les limites du château de Saint-Prex dépendant de LL. EE. (ACV, Bb 28/1, pp. 88-89). C'est à cette époque qu'il vend à LL. EE. une grange à Saint-Prex pour le prix de 1300 florins et 4 doublons pour les vins, soit 1400 florins en tout<sup>98</sup>.

Il épousa en premières noces en 1630 ou peu avant une personne non identifiée, qui doit appartenir à la famille Boisot, à en juger d'après les armoiries découvertes en 2007 dans la maison Varacat (Morges, avenue Louis-de-Savoie 61)<sup>99</sup>, probablement décédée vers 1633. Il en eut semble-t-il au moins deux filles.

Il se remaria probablement en 1634 avec Marie d'Aubonne (ACV, P SVG, G 2/2, p. 21). Fille de Samuel d'Aubonne, seigneur de Préverenges et châtelain de Morges, et de Lavinia née de Thienne, elle avait été baptisée à Morges le 17 août 1600, ayant pour parrain M. Théobald d'Erlach au nom du colonel de Diesbach (ACV, Eb 86/1, p. 108). Noble Marie fille de M. le châtelain de Morges épousa à Morges

<sup>97</sup> Mention dans Emile Küpfer, *Morges dans le passé. La période bernoise*, Lausanne, La Concorde, 1944, p. 277.

<sup>98</sup> La date de cette session n'est pas précisée ; comme le bailli Morlot, en poste à Morges de 1645 à 1651, avait négligé de porter la somme dans ses comptes (cf. ACV, Bp 33/17), celle-ci fut enregistrée par la Chambre romande des bannerets le 19 janvier 1689 (ACV, Bb 1/24, p. 56).

<sup>99</sup> Voir *supra*, n. 2. – Ces armoiries, dont les émaux de l'écu sont normalement repris dans les lambrequins, se blasonnent : *de gueules à la fasce d'or accompagnée de trois besants du même, deux en chef et un en pointe*. Elles sont attestées par l'héraldiste Abram-Philibert Clavel d'Ussières (1664-1736), coseigneur de Ropraz et de Brenles, dit aussi le cadet de Ropraz, dans un cahier manuscrit non daté intitulé *Pour s'accoustumer à connoistre les familles par leurs armoiries et les armoiries par les familles. Particulièrement les familles de Suisse Romande & allemande*, dans la section *Besans* pour la famille Boisot [de Lausanne] (ACV, PP 464). – Cf. le parrain de sa sœur Madeleine en 1607, Elie Boyzott de Morges : un parent ?

le 15 juin 1617 noble Pierre de Gingins, seigneur de Cuarnens (ACV, Eb 86/2, p. 191), qui mourut en 1633<sup>100</sup>. La date du remariage est inconnue, mais devrait être 1634, un enfant Varacat naissant en 1636, précédé d'un autre certainement en 1635. Elle aurait apporté à son second mari la terre de Chavannes-le-Veyron, apparemment à titre viager, et lui aurait donné deux enfants morts sans postérité<sup>101</sup>, avant de mourir avant le 10 février 1644, date où honorable et prudent François Varracat, banneret, est parrain à Morges avec Abraham Blanchenay, bourgeois et conseiller de Morges, et sa femme de Susanne fille d'honorable et prudent Samuel Roy, bourgeois et conseiller de Morges (ACV, Eb 86/2, p. 139). M. Varracat fonctionne comme tenant lieu de M. d'Aubonne (soit David, son ancien beau-frère), châtelain de Morges, quand il parraine à Yens le 13 août 1646 avec spectable Pierre Collinet, ministre à Morges, Marie, fille de noble Wolfgang Bickhart, demoiselle Hélène de Gingins étant marraine (ACV, Eb 122/1, p. 97)<sup>102</sup>.

En troisièmes noces, honorable François Varracat, banneret et justicier de la Cour baillivale de Morges, épouse le 30 juin 1644 demoiselle Louise de Ville, veuve de noble Jérôme Marquis, vivant curial audit

<sup>100</sup> Pierre de Gingins (vers 1585-1633), seigneur de Cuarnens et de Moiry, coseigneur de Chavannes, eut quatre enfants d'elle (Maxime Reymond, «Gingins», dans *Recueil de généalogies vaudoises* t, 2, pp. 103-104).

<sup>101</sup> *Ibid.* Selon Maxime Reymond, mais il convient de noter que le contrat de mariage du 15 juin 1617 qualifiait déjà Pierre de Gingins de coseigneur de Chavannes-sur-le-Veyron (ACV, P Château de La Sarraz, C 265)... Vers 1670, la seigneurie de Chavannes-le-Veyron est en indivision, propriété de David d'Aubonne, coseigneur de Chavannes, comme cause ayant de Michel de Gingins, seigneur de Moiry, par héritage de son frère, pour la moitié, et des dames Jaqueline de Lavigny, veuve de Wolfgang Bickhart, bourgeois de Berne, ancien bailli d'Echallens, et Salomé de Lavigny, veuve de Sébastien Asperlin, seigneur de Bavois, filles de Jean Jacques de Lavigny, chacune pour un quart (ACV, Fg 155, fos. 674 et 678 ; Louis de Charrière, *Les fiefs nobles de la baronnie de Cossonay. Etude féodale*, Lausanne, Bridel, 1858 (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* 1/15), pp. 746-747) – Michel de Gingins étant fils de Pierre et de Marie d'Aubonne.... François Varacat n'a donc pu être coseigneur de Chavannes-le-Veyron que du chef de sa femme, le coseigneur en titre étant le fils de celle-ci, Michel de Gingins. – Les deux enfants mentionnés par Reymond semblent être Pierre et Aaron.

<sup>102</sup> A noter que Wolfgang Bickhart était entre autres coseigneur de Chavannes-le-Veyron du chef de sa femme, Jaqueline de Lavigny.

Morges (ACV, Eb 86/2, p. 214). Le 14 mars 1644, François Varracat, justicier en la Cour baillivale et banderet de Morges, David Chastellain, bourgeois et justicier de Morges, et demoiselle Louise de Ville, veuve d'égrège Jérôme Marquis, bourgeois et curial de Morges, avaient été parrains et marraine à Morges de Louise Catherine fille de Gabriel Gaudin, bourgeois et apothicaire de Morges (ACV, Eb 86/2, p. 140). Avec sa femme, honorable et prudent François Warracat, banderet et justicier de la Cour baillivale de Morges, sera parrain à Morges le 6 novembre 1645 de Louise fille d'égrège Moïse Gaudin, bourgeois et curial de Morges (ACV, Eb 86/2, p. 154), puis à Morges le 19 juin 1646 de François fils de Jean Emmanuel Warnery, bourgeois de Morges (*ibid.*, p. 156). Elle meurt probablement peu après la naissance de son fils David, baptisé le 13 janvier 1647.

En quatrièmes noces, il épousa à Prilly le 20 juillet 1648 Catherine Mestrezat (ACV, Eb 110/1, p. 9 bis). Fille de François [II] Mestrezat, bourgeois de Neuchâtel, médecin, et de Guillaumaz née Schaffner, Catherine avait été baptisée le 9 février 1610 à Payerne ; elle épousa en premières noces le sieur Châtelain de Morges, en secondes noces, le 26 octobre 1633 [ou 1637] David Escherny, bourgeois de Nyon, et en troisièmes noces le banderet François Varacat, dont elle est veuve le 10 décembre 1655 ; elle est marraine le 1<sup>er</sup> juillet 1659 (ACV, inventaire PP 641 [Mestrezat (famille)], p. 15). La veuve de M. Vuaracat figure toujours sur le rôle des bourgeois et habitants de Morges le 14 mars 1664 (AC Morges, AAA 4, p. 107v).

Il eut des trois premiers lits :

- **Anne**, fille du premier lit du sieur François Verracat, bourgeois de Morges, baptisée à Morges le 15 octobre 1631, ayant pour parrain et marraine le sieur François Warnery, capitaine et conseiller de Morges, et sa femme (ACV, Eb 86/2, p. 100).
- **Jeanne Marie**, fille probablement du premier lit, car elle est née avant 1636 : demoiselle Jeanne Marie Varracat est en effet marraine avec Louise de Crousaz à Lausanne le 20 janvier 1652 de Jean Louis fils de Nicolas Ruchat et de Françoise née Porte

(ACV, Eb 71/3, p. 196) – donc sans doute née en 1632 ou 1633. Fille de feu François Varaca, vivant banderet de Morges, elle épousa à Coppet le 20 octobre 1657 Hermann Frederich de Hedemann, chevalier d'Empire au duché de Lunebourg, fils de feu Erich de Hedemann, vivant chevalier de Son Altesse d'Holstein (ACV, Eb 30/3, p. 138).

- **Pierre**, qui doit être du second lit, ce que semble indiquer son parrainage de 1701 – il était alors écuyer à Lausanne, où il gérait le manège de Saint-François depuis 1697 ; comme il est l'aîné de son frère Aaron d'après le recensement de 1658, il serait donc né en 1635. Noble Pierre Varracat est mort sans avoir laissé d'enfants le samedi 16 juin 1708 à Lausanne (AC Morges, DA 3 verso, fo. 4v). Le sieur Pierre Vuaracat et Aaron son frère figurent dans le recensement des bourgeois reconnus de Morges au début de la préfecture du bailli Vincent Stürler en 1658, mais Pierre est absent du rôle des bourgeois résidant dans la ville de Morges les 14 mars 1664 et 30 décembre 1673 (AC Morges, DA 3 verso, début, AAA 4, fo. 107, et AAA 5, fos. 135.137v). Honorable Pierre Waracad de Morges est parrain à Bercher le 27 novembre 1659 avec demoiselle Judith fille de feu M. d'Etoy et honorée Françoise Ecuyer (Escuier), veuve d'égrège Jean Dind, de Judith fille d'égrège Samuel Joly, curial en la justice de Bercher (ACV, Eb 14/2, p. 34). En 1666 et 1685, il est le responsable au nom de sa famille du paiement des rentes dues pour les capitaux empruntés par son grand-père Aaron, soit 96 florins 9 sols annuels<sup>103</sup>. Sa sœur Dorothée Werracat le représente au baptême à Saint-Prex le 24 décembre 1675 de Pierre fils d'Adam Collon (Colomb), habitant à Saint-Prex (ACV, Eb 55/2, p. 270). Pierre Varracat, de Morges, est témoin le 30 janvier 1686 d'un arrangement

---

<sup>103</sup> Voir notes 7, 8 et 10.

passé entre Benjamin et Madeleine Rosset à propos du partage des biens de leur mère, dame de Prilly (ACV, Bb 25/25, fo. 294). En 1690, MM. Varacat et de Corcelles<sup>104</sup> offrent leurs conditions pour se charger des chevaux que la ville de Lausanne doit fournir pour la cavalerie dans un billet signé par le second, pour un engagement de quatre ans (AVL, Corps de Ville, C 305). En 1697, MM. Varacat et de Bournens<sup>105</sup> obtiennent l'usage d'un magasin de bois de marinage (construit en 1660 sur l'ancien cimetière du couvent de Saint-François à Lausanne, à l'ouest du temple) pour y installer un manège<sup>106</sup>. M. Pierre Varacat, écuyer, est parrain à Lausanne le 2 juillet 1701 avec Mme Louise d'Aubonne, veuve de M. de Gingins, seigneur de Pompaples, et demoiselle Catherine d'Aubonne de Pierre Louis fils de M. César Gaudard, contrôleur (ACV, Eb 71/5, p. 159). M. Pierre Varracat, écuyer, bourgeois de Morges et de Saint-Prex, résidant à Lausanne, y teste le 27 avril 1706 par devant le notaire Guibaud et en présence des témoins David François Bonzon et Jean Gabriel Dony ; il lègue 200 florins aux pauvres de la ville de Morges et autant à ceux de Saint-Prex, une pension annuelle de 200 florins à sa sœur Dorothée Varracat, ainsi qu'un logement dans sa maison de

<sup>104</sup> Il s'agit d'Esaïe de Chandieu (1660-1706), seigneur de Corcelles-le-Jorat, lieutenant-colonel au régiment de Sacconay en Hollande, chambellan du prince de Nassau ; tué dans un duel par le lieutenant-colonel Antoine de Mestral de Mézery, il laissa la seigneurie de Corcelles à son frère Paul (Maxime Reymond, «Notice sur la maison de Chandieu», annexe à sa *Généalogie de la famille de Loys*, ms. dact. [1935/1936], ACV, P Loys 4701, p. 278 (original) / p. 194 (transcription). Selon d'autres auteurs, il serait mort en 1705 (Charles Pasche, «Corcelles-le-Jorat», dans E. Mottaz, *op. cit.*, t. I, p. 519).

<sup>105</sup> Soit César de Charrière (1668-1731), seigneur de Bournens où il avait constitué une seigneurie (inféodée en 1724) et dont il prit le nom (William de Charrière de Sévery, «Charrière», dans *Recueil de généalogies vaudoises* t. 1, 1919, pp. 441-442).

<sup>106</sup> Jacques Lamunière, «Les manèges de Lausanne», dans *Revue historique vaudoise* 53, 1945, p. 159 – cet auteur supposait Varacat probablement étranger et professionnel de l'art hippique.

Saint-Prex ; il institue héritière de tous ses biens Anne Gaudard, fille de César Gaudard, conseiller et contrôleur général de Lausanne, lui substituant son père et les siens en cas de décès intestat ; son homologation fut faite en Conseil le 21 juin 1708 (ACV, Bg 13 bis/2, f. 161v ; AVL, Chavannes D 74, fo. 166v).

- **Aaron**, certainement du second lit de M. Weracat de Morges, baptisé à Morges le 9 mars 1636, qui suit.
- **Dorothée**, sans filiation indiquée, mais sœur de Pierre et probablement aussi du second lit vu sa proximité avec les de Gingins – elle serait alors née aux alentours de 1640. Honorée Dorothée Werracat, en son nom et en celui de son frère M. Pierre Werracat, est marraine à Saint-Prex le 24 décembre 1675 de Pierre fils d'Adam Collon (Colomb), habitant à Saint-Prex (ACV, Eb 55/2, p. 270). Sa situation financière n'était pas des meilleures : quand Dorothée Vuarracat de Morges demande la remise de la somme de 200 florins dont elle était redevable par héritage, la Chambre romande des bannerets à Berne décide le 28 avril 1689 que le bailli de Morges doit faire rapport de son état, notamment si elle a encore beaucoup de frères et sœurs et si elle a de si mauvais moyens, pour qu'en connaissance de cause on sache ce qu'on peut lui compter comme assistance et lui attribuer une pension de 30 florins (ACV, Bb 1/14, p. 280). Le testament de son frère Pierre Varracat du 27 avril 1706 lui assure une pension annuelle de 200 florins et un logement à Saint-Prex (ACV, Bg 13 bis/2, f. 161v) ; à son homologation le 21 juin 1708, elle se fit représenter par son procureur, le capitaine de Gingins de Dully<sup>107</sup>, commis par procure du 20 juin signée

---

<sup>107</sup> Jean de Gingins (1665-1721), dit Gingins la Guerre, avait été successivement au service de Hongrie, de France et de Pologne avant de se retirer dans un domaine de famille (Maxime Reymond, «Gingins», dans *Recueil de généalogies vaudoises* t. 2,

Bugnon et scellée du sceau du châtelain de Saint-Prex (AVL, Chavannes, D 74, fo. 166v) : elle est donc la dernière à avoir porté le nom de Varacat, laissant apparemment comme héritière la famille d'Olivier Warnery de Saint-Prex<sup>108</sup>.

- **Claudine**, fille du troisième lit de Mons. Varracat, banderet et justicier de la Cour baillivale de Morges, baptisée à Morges le 6 novembre 1645, ayant pour parrain noble Jehan de Martines, seigneur de Sergier (ACV, Eb 86/2, p. 51).
- **David**, fils du troisième lit de noble François Varracat, seigneur banderet à Morges, baptisé à Morges le 13 janvier 1647, ayant pour parrain noble et puissant David d'Aubonne, châtelain audit lieu (ACV, Eb 86/2, p. 159), sans doute décédé peu après.

**Aaron**, bourgeois de Morges, sans profession connue. Aaron, probablement du second lit de M. Weracat de Morges, baptisé à Morges le 9 mars 1636, ayant pour parrain M. Colinet, ministre du lieu (ACV, Eb 86/2, p. 108). Avec son frère aîné Pierre, il est au nombre des bourgeois de Morges reconnus en 1658 (AC Morges, DA 3 verso, début). Le 26 décembre 1659, il emprunte la somme de 410 florins à la ville de Morges – soit une partie des 1400 florins payés par Pierre Cat pour sa réception à la bourgeoisie le même jour – et promet d'en faire passer une lettre de rente (AC Morges, AAA 4, 64v). Honorable Aaron Vuarracat est élu au Conseil des Vingt Quatre le 7 janvier 1661 et réélu le 4 janvier 1664 (AC Morges, AAA 4, pp. 72 et 106). Le 30 mai 1663, le sieur Aaron Varracat, bourgeois de Morges, vend à Rodolphe Coinsins, bourgeois et curial de Saint-Prex, une vigne et record à Saint-Prex, lieu-dit En l'Esponsaz, moyennant 2000 florins (ACV, Dk 13/1, à la date). Ainsi que son père, le sieur Aaron Varacat fut à diverses

---

pp. 106-107) : il paraît avoir possédé une part de la seigneurie de Dully. C'était donc un neveu, puisque petit-fils de Pierre de Gingins et Marie d'Aubonne, remariée avec le père de Dorothée et qui semble bien être la mère de celle-ci...

<sup>108</sup> Voir notes 7 et 8.

reprises roi du papegay : du mousquet le 10 mai 1661, de l'arc le 5 mai 1662 et du mousquet le 5 mai 1664 (ACV, Bb 3/14, fo. 373v). Comme il n'est plus mentionné dans le rôle des Conseils et des bourgeois ni dans celui des bourgeois résidant en ville de Morges le 30 décembre 1673 (AC Morges, AAA 5, pp. 137-139v ; DA 3 verso, début), on peut conclure qu'il doit être décédé avant cette date, soit entre 1664 et 1773 – probablement peu après 1664.

Honorable Aaron, fils de feu honorable François Varracat, vivant seigneur banderet de Morges, épousa à Saint-Livres le 3 décembre 1659 Elisabeth fille de feu noble Estienne d'Allinges, vivant bourgeois de Rolle (ACV, Eb 122/4, p. 8). Honorable Aaron Werracat et sa femme sont parrain et marraine à Saint-Prex d'Aaron fils d'égrège Benoît Matthieu en novembre ou décembre 1663 (ACV, Eb 55/2, p. 279).

- **Jean-François**, fils d'hon. Aaron Varracat et d'hon. Elisabeth d'Alinge, baptisé à Morges le 17 février 1662, ayant pour parrains et marraines François Forel et Susanne Warnery sa femme, Jean Blanchenay et Catherine Schindelin sa femme (ACV, Eb 86/3, p. 35), apparemment décédé en bas âge.

#### Seconde branche de Morges : les potiers

*Le lien avec l'autre branche de Morges et celle de Lausanne est inconnu, mais vraisemblable, Pétreman étant dit successivement de Lausanne et bourgeois de Morges.*

**Pétreman**, bourgeois de Morges, de filiation inconnue<sup>109</sup>, né vers 1570, potier d'étain, attesté comme tel à Morges de 1594 à 1615, résidant

---

<sup>109</sup> Serait-il un frère ou un cousin d'Aymon, de la branche de Lausanne? Son début de carrière dans cette ville pourrait le faire supposer. Par ailleurs, il ne semble pas être fils de Jacques, fils hypothétique de Jean, mais pourrait aussi être son neveu comme fils de son frère Abraham... Il serait dans ce cas un cousin du notaire Aaron, alors que

Grande Rue 34 à Morges dont il était propriétaire en 1606<sup>110</sup>. Il pourrait être né aux alentours de 1550. Appelé aussi Vairasat, il avait d'abord travaillé à Lausanne en 1583 et 1585<sup>111</sup>. Le 28 novembre 158. (après 1578), Petterman Vuerracat, potier, habitant à Lausanne, est témoin du testament de Claudine Adam, veuve de Loys Guilliet (ACV, Dg 81 bis, fo. 8, feuillet rongé). Petreman Vuarracat, habitant à Lausanne, est témoin le 31 août 1588 (ACV, Dg 198/1, fo. 215v ; Dg 198/5, fo. 155). Honnête Pettremand Varracat, maître potier et bourgeois de Morges, passe reconnaissance le 10 juillet 1607 en faveur de LL. EE. pour une maison à Morges en la grande charrière du rang dessus (aujourd'hui Grand-Rue 34), acquise le 27 mars 1603 de Jean-Michel Bourgeois de Morges pour 750 florins (ACV, Fg 145, fo. 63v ; Fg 215, fos. 231-233). Il s'occupa des channes d'étain de l'Hôtel de Ville de Morges entre 1595 et 1615<sup>112</sup>.

La première femme de Peterman Vuarracat, potier d'étain de Lausanne, décédée sans postérité avant le 12 juillet 1591, était Politaz (diminutif d'Hippolyte) Amy (ACV, Dg 198/1, fo. 355v) – il avait alors la jouissance de sa maison à Lausanne, apparemment située rue Saint-François en 1559 (ACV, Dg 13/5, fo. 29). Hippolyte était fille de maître Claude Amy, d'Ogens (ACV, Dg 192/1, fo. 40v bis ; Dg 282/2, fo. 19), bourgeois et favre (forgeron) de Lausanne (ACV, Dg 43/22, fo. 18), et de Marguerite fille d'égrège Jean Gignilliat, bourgeois et notaire de Lausanne, veuve remariée en 1545 avec Claude Forel, bourgeois de Cully (ACV, Dg 13/3, fos. 121-122) ; elle avait épousé en premières noces discret Michel Pagnyt, notaire et citoyen de Lausanne, par contrat du 1<sup>er</sup> décembre 1554 (ACV, Dg 282/2, fo. 16v), puis égrège Georges Bœuf dont elle était veuve en 1579 (ACV, Dg 118/4, fo. 3). Il se remarie à Morges le 17 février 1592 avec Pernette fille de feu Antoine Perron, citoyen de Besançon, vivant habitant à Morges (ACV, Eb 86/1, p. 159). Cette union pourrait bien être en liaison avec son établissement à Morges, antérieur à 1594.

sa première femme avait des liens avec le notariat par sa mère et ses deux premiers maris...

<sup>110</sup> P. Bissegger, *op. cit.*, pp. 67, 221 et 405 n. 254.

<sup>111</sup> *Trésors d'art religieux en Pays de Vaud*, Lausanne, Musée historique de l'Ancien-Evêché, 1982, p. 222.

<sup>112</sup> P. Bissegger, *op. cit.*, p. 167.

Il eut du second lit :

- **Estienne**, fils de Pétreman, potier, baptisé à Morges le 10 mars 1594 (ACV, Eb 86/1, p. 71), qui suit.

**Estienne**, bourgeois de Morges, portier d'étain, attesté comme tel à Morges en 1623 quand il fournit le pommeau d'étain de l'Hôtel de Ville et s'occupe de ses channes<sup>113</sup>. Fils de Pétreman, potier, il avait été baptisé à Morges le 10 mars 1594 (ACV, Eb 86/1, p. 71). Il est mort de la peste au début de 1629 : le 27 avril, le Conseil de Morges ordonne à ses héritiers, représentés par Jean-François Clerc de Vufflens-le-Château, de régler le salaire des trois marrons qui ont nettoyé la maison pestiférée de feu Estienne Varacat, soit un total de 65 florins (AC Morges, AAA 4, p. 84)<sup>114</sup>. Avec lui s'éteignit la branche des potiers.

Etienne Verracat a donc vraisemblablement épousé une demoiselle Clerc de Vufflens-le-Château en 1618 ou 1619<sup>115</sup>. Il eut de cette union :

- **Barbille**, fille d'Estienne, baptisée à Morges le 12 août 1620, ayant pour parrains Jaques Tripod et François Moueillon (ACV, Eb 86/2, p. 28), sans doute morte de la peste en 1529.
- **Jehan Nicolas**, fils d'Estienne, baptisé à Morges le 14 novembre 1622, ayant pour parrain Nicolas Forel (ACV, Eb 86/2, p. 39), sans doute mort de la peste en 1529.

---

<sup>113</sup> *Ibid*, pp. 67 et 160.

<sup>114</sup> Sur l'épidémie de peste de 1628-1631 à Morges, voir E. Küpfer, *op. cit.*, p. 146. Sur les pestes dans le Pays de Vaud à l'époque bernoise, voir Eugène Olivier, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud des origines à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, t. 2, Lausanne, Payot, 1962 (*Bibliothèque historique vaudoise* 30), pp. 580-634 : sur les marrons, pp. 623-626, et la désinfection des maisons, p. 590.

<sup>115</sup> Le registre des mariages de Vufflens-le-Château a une lacune de 1607 à 1697 (ACV, Eb 138/1, p. 205) !

### Branche de Lausanne

*Le lien avec les deux branches de Morges est inconnu, mais vraisemblable, comme le démontre le cas de Pétreman, dit de Lausanne avant d'être désigné comme bourgeois de Morges.*

**Claude** Verracaz est témoin d'une vente à Romanel passée le 23 avril 1547 par Jean Baux à Claude Dupra (ACV, Dg 192/1, fo. 149). Il pourrait bien être le père d'Aymon (ou Aimé) – à noter dans ce cas que le petit-fils ne porte pas le prénom de son grand-père, mais celui du parrain.

**François** Vuarracat, habitant à Lausanne (– serait-il bourgeois de Morges ?), est témoin d'une quittance notariée passée à Lausanne le 17 mai 1550 entre Claude Dapaz appelé Bachoux et Pierre Bron de Romanel (ACV, Dg 282/1, fo. 9v). Il paraît être d'une génération antérieure à celle de son homonyme de Morges, dont il pourrait avoir été le parrain et l'oncle. Il pourrait aussi être le père d'Aymon (ou Aimé), voire celui de Pétreman qui est dit potier de Lausanne avant 1591.

**Jehan** Vuarracaz, bourgeois de Lausanne, peut-être un frère de Claude, est témoin d'un acte passé le 4 septembre 1557 entre François Biddoz et sa femme Ysabelle (ACV, Dg 43/21, fo. 66v). Jehan Varaquan est parrain à Lausanne le 4 septembre 1575 de Nicolas fils de Nicolas Lasvouz et de Pernon Vieulz (ACV, Eb 71/1, p. 120). Noble Jehan de Wattenville, bailli de Lausanne, aberge le 20 février 1581 à honnête Jehan Varracat, bourgeois de Lausanne, un morcel de vigne contenant une demi-pose, précédemment cultivé par honnête Antoine Brocat, mouvant de la Chapelle des Saints Simon et Jude, sis à Lausanne, lieu-dit En Chastagnereaz, à mi-fruits (ACV, Dg 14/5, fo. 31v-32v). Le 19 mars 1581, Jehan Vuarracat confesse devoir à Jehan Chappuys 30 florins reçus en prêt (ACV, Dg 200/4, fo. 29). Par testament du 8 septembre 1581 (notaire Jean Vulliamoz), Jean Vuarracat a institué héritier universel Jehan Chappuis, bourgeois et meunier de Lausanne, lequel prête reconnaissance le 7 mai 1582 en faveur de Virgile Richard, citoyen de Lausanne, pour une maison au faubourg d'Etraz que le testateur avait déjà reconnue le 10 septembre 1577 en

faveur du même, notaire Jean Secretan (ACV, Dg 204/2, fo. 18v-19). Il n'a donc pas laissé de postérité.

**Aymon**, bourgeois de Lausanne, qui doit être fils de Claude ou de François, né vers 1550. Par contrat du 12 septembre 1575 (notaire Canivet), honnête Aymé Verracat, bourgeois de Lausanne, épousa Clara fille de Jaques Boudrard, d'Oron, du consentement d'Antoinaz Chuet, sa mère, et de Jehan Boudrard, son frère, d'Oron ; lesdits Antoinaz Chuet et Jean Boudrard constituent à ladite Clara, leur fille et sœur, pour sa dot, la somme de 100 florins, plus un lit garni, 6 linceuls, et une robe de bon drap de couleur ; ledit Verracat lui donne en augment la somme de 50 florins qu'il promet de lui assigner sur tous ses biens, avec tout ce qu'il recevra d'elle ; témoins : honorable Estienne Bosson l'ancien, égrège Benoict du Jordil (soit Dugerdil), discret Françoys Place et honnête Jehan Dapa dit Bachon, officier, tous citoyens et bourgeois de Lausanne (ACV, Dg 118/1, fos. 94v-95v). La quittance passée par ladite Clara à sa mère et à son frère suit le jour même (*ibid.*, fo. 96). Il eut de cette union :

- Claude, fils d'Aymon et de Clara Ludra, baptisé à Lausanne le 28 octobre 1576, ayant pour parrain Claude Gudden (ACV, Eb 71/1, p. 161).

*Pierre-Yves Favez*